



Demande de temps libre pour creation d'entreprise

Par **christophe**, le **28/03/2010** à **17:12**

Bonjour, mon amie veut créer son auto entreprise, elle a demandé à son employeur de réduire son temps de travail 39h en CDI (de travailler à temps partiel) celui-ci a refusé. Y-a-t-il un autre moyen pour prendre un peu de temps libre de son travail comme passer à 35h par exemple sans que l'employeur refuse. Elle voulait pas cesser entièrement son activité afin de préserver une ressource si l'entreprise devait échouer. L'employeur refuse tout dialogue à ce sujet. merci de me porter conseil christophe

Par **pepelle**, le **29/03/2010** à **13:43**

Bonjour Vous ne pouvez pas juridiquement hélas imposer un temps partiel à votre employeur
Désolée